



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
30 septembre 2013
Réf: CPFR2013IGO2

EUTELSAT IGO CONTRIBUE AUX TRAVAUX DE LA COMMISSION « LE LARGE BANDE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE »



La Commission « le large bande au service du développement numérique » a tenu sa 8^{ème} réunion le 21 septembre 2013 à New York, au cours de laquelle son rapport au Secrétaire Général des Nations Unies intitulé «The State of Broadband 2013: Universalizing Broadband » a été rendu public. Ce rapport présente un aperçu global unique sur l'accès au réseau à large bande, avec, pays par pays, des données qui mesurent l'accès au haut débit par rapport aux objectifs clés d'universalité, d'accès à prix abordables, de taux de pénétration et d'accessibilité, définis par les Commissaires en octobre 2011.

Ce rapport contient des informations sur le haut débit par satellite fournies par le Secrétaire exécutif d'EUTELSAT, Christian Roisse, ainsi que par les Directeurs Généraux de l'Organisation internationale de télécommunications mobiles par satellite, IMSO, et de l'Organisation internationale de télécommunications par satellite, ITSO. Le rapport souligne le potentiel de la technologie satellitaire pour contribuer à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement identifiés par les Nations Unies et le rôle essentiel joué par les fournisseurs de services par satellite.

Le Secrétaire exécutif, en tant que Commissaire fondateur, était parmi les cinquante Commissaires présents à la réunion, qui ont également décidé la création d'un nouveau groupe de travail sur le financement, qui s'efforcera d'identifier des solutions pour l'investissement dans les services à large bande afin d'aider les pays à accélérer leurs progrès.

Les trois organisations satellitaires, EUTELSAT IGO, IMSO et ITSO, ont fait une présentation conjointe à la réunion sur les points de vue de l'industrie satellitaire, sur la base des consultations avec les opérateurs de satellites qu'ils supervisent.

Un rapport du groupe de travail du large bande et des questions de genre a également été publié à cette réunion, ainsi qu'un rapport du groupe de travail sur le développement durable "Transformational solutions for 2015 and beyond".



La 8^{ème} réunion de la Commission « le large bande au service du développement numérique », le 21 septembre 2013, New York

A propos d'EUTELSAT IGO

EUTELSAT IGO (Organisation européenne de télécommunications par satellites) est une organisation intergouvernementale établie par un traité international. Après une période (1985-2001) durant laquelle l'organisation exerçait des activités opérationnelles dans l'espace extra-atmosphérique jusqu'à devenir l'un des premiers opérateurs à satellites au monde, l'organisation a été transformée et tous les actifs, activités opérationnelles et engagements correspondants de l'Organisation intergouvernementale EUTELSAT ont été transférés à la société Eutelsat S.A. régie par le droit français. Depuis 2001, l'organisation, qui a son siège à Paris (France) et qui compte 49 États membres, a une double fonction, celle de maintien des droits sur les fréquences et positions orbitales obtenus internationalement auprès de l'Union Internationale des Télécommunications avant la transformation et détenus collectivement par les États membres d'une part, et, d'autre part, la fonction de supervision des activités de la société en veillant notamment au respect par celle-ci des Principes de base définis dans le traité.

Pour plus d'information consultez www.eutelsatigo.int

A propos de la Commission « Le large bande au service du développement numérique

L'UIT et l'UNESCO ont créé la Commission « le large bande au service du développement numérique » en réponse à l'appel du Secrétaire général des Nations Unies Ban Ki-Moon à intensifier les efforts de l'ONU pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement. La Commission, créée en mai 2010, vise à renforcer l'importance du haut débit sur l'agenda politique international et estime que l'élargissement de l'accès au haut débit dans tous les pays est essentiel pour accélérer le progrès vers ces objectifs d'ici la date butoir de 2015. Elle définit les moyens pratiques par lesquels les pays - à tous les stades de développement - peuvent atteindre ces objectifs, en coopération avec le secteur privé.

Pour plus d'information consultez <http://www.broadbandcommission.org>